

Diffusion le 16 août 2019, à 10 h 15
Code de diffusion CNW 41 + Hebdos

Bonification importante du soutien financier octroyé aux organismes communautaires en Outaouais

Gatineau, le 16 août 2019 – Les organismes communautaires en santé et services sociaux de la région de l'Outaouais bénéficieront d'une hausse historique du financement qui leur est accordé. Le ministre de la Famille et ministre responsable de la région, Mathieu Lacombe, en a fait l'annonce aujourd'hui au nom de la ministre de la Santé et des Services sociaux, Danielle McCann.

Ainsi, dès 2019-2020, le milieu communautaire de la région de l'Outaouais se voit octroyer une aide financière récurrente supplémentaire de près de 1,7 M\$, qui vient s'ajouter au montant de près de 33 M\$ déjà alloué dans le cadre du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC).

S'appuyant sur les balises régionales du PSOC, ce rehaussement permettra de répondre aux besoins prioritaires identifiés régionalement, en augmentant la capacité des organismes à faire face notamment aux demandes croissantes ou aux défis particuliers.

Citations :

« Le soutien aux personnes vulnérables de la communauté est un enjeu qui me touche particulièrement. Notre gouvernement est résolu à en faire davantage pour mieux soutenir les organismes communautaires qui sont engagés auprès de ces personnes. Le rehaussement important du financement du Programme de soutien aux organismes communautaires, du jamais vu, le démontre. Merci aux équipes dont le travail n'est rien de moins qu'exceptionnel. »

Danielle McCann, ministre de la Santé et des Services sociaux

« Il s'agit d'une bonification majeure du montant accordé à la région pour mieux soutenir nos organismes communautaires dans leurs efforts pour consolider davantage leurs actions auprès des personnes vulnérables. Un tel appui de la part de notre gouvernement vient confirmer sa reconnaissance de cet apport essentiel au bien-être global de la population de l'Outaouais. Nous sommes très heureux et fiers de contribuer ainsi au maintien et au développement de la mission de ces organismes et à la poursuite de leurs efforts. »

Mathieu Lacombe, ministre de la Famille et ministre responsable de la région de l'Outaouais

Faits saillants :

Rappelons que dans le cadre des mesures issues du budget 2019-2020, le gouvernement a annoncé un rehaussement significatif du PSOC, qui vise à soutenir encore davantage la mission globale des organismes communautaires.

C'est donc un financement additionnel récurrent qui correspond, pour 2019-2020, à un ajout de 30 M\$ à l'enveloppe globale du PSOC. Ce montant s'ajoute aux bonifications progressives s'échelonnant sur cinq ans annoncées en 2017-2018 qui représentent 5 M\$ pour 2019-2020. Le rehaussement total pour l'année en cours est donc de 35 M\$. À ce montant s'ajoute une indexation annuelle de 1,8 % de l'enveloppe globale 2018-2019 du PSOC.

Cet ajout historique de ressources financières est une reconnaissance de l'importance qu'accorde le gouvernement à la contribution des organismes communautaires en santé et services sociaux pour l'amélioration de la santé et du bien-être des personnes qui ont des besoins.

Enfin, soulignons que le PSOC respecte l'autonomie des organismes communautaires de définir leurs orientations, leurs politiques et leurs approches. Le financement offert par le programme vient contribuer à la consolidation des actions de ces organismes, de manière complémentaire au soutien déjà fourni par la communauté.

- 30 -

Renseignements : Monique Guay
Directrice des communications
Cabinet de la ministre de la Santé et des Services sociaux
450 210-1789

Antoine de la Durantaye
Attaché de presse
Cabinet du ministre de la Famille et ministre responsable de la
région de l'Outaouais
418 558-6039